

Acte de caution solidaire (ou simple) d'un locataire

Accéder au Modèle de document

Permet à une personne de se déclarer comme caution (simple ou solidaire) d'un locataire. Lettre à remettre au propriétaire.

À savoir

Ce modèle est valable pour l'acte de cautionnement rédigé **à partir du 1^{er} janvier 2022**. Depuis cette date, la mention **manuscrite** n'est **pas obligatoire** mais elle reste possible.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00